

## AUDIENCE MISSION OUTRE MER : la poursuite d'un travail de fond

Le SNEPAP-FSU a rencontré ce mardi 14 février la MSP MOM, dans la poursuite de notre précédente rencontre de septembre 2017. Notre souhait est de continuer à défendre collectivement les agents ultramarins qui, à la différence des métropolitains, n'ont pas d'espace de dialogue social intermédiaire entre les CTS et les CTAP/CTSPIP pour traiter de leurs réalités quotidiennes.

Durant cette audience, et afin d'avoir le temps d'approfondir les sujets traités, nous avons fait le choix d'évoquer prioritairement certaines zones géographiques.

### SITUATION GENERALE

Alors qu'en septembre 2017, la MSP MOM semblait confiante quant à la création d'une DISP MOM en 2018, nous avons appris que la DAP ne semblait plus prioriser ce projet pour cette année. Et que dans le meilleur des cas, en 2019 cette DISP pourrait apparaître... Quelle importance pour les personnels ? L'absence de représentation syndicale ne permet pas de donner une vision globale aux situations des DOM-TOM, l'autonomie est réduite avec des effectifs dépendant de la DAP... En d'autres termes, la MSP se trouve toujours tributaire d'autres, de manière plus aiguë que les autres DISP et toujours au détriment des agents.

Durant cette audience, un des points principaux traités fut le lien ENAP/SP MOM/agents. Il ressort que de nombreux agents ne bénéficient pas de réponse de l'ENAP (que cela soit pour les formations ou l'obtention de concours), impactant ainsi leur organisation professionnelle et personnelle. En effet, entre un agent obtenant un concours et l'apprenant 8 jours avant le début de la formation ou d'autres apprenant que la formation demandée sera sans lui après le début de la formation..., il y a une vraie rupture de communication qui impacte les agents ultramarins. Ainsi, la MSP MOM a pris l'engagement de tenir informé les agents quant aux suites données à leurs demandes de formation. Surtout, une demande sera faite auprès de l'ENAP pour qu'un référent MOM puisse devenir effectif et ce, afin d'éviter de payer par exemple des billets d'avion 2 à 3 fois plus chers !

La question des contractuels a aussi particulièrement été évoquée lors de cette audience. En effet, les particularités locales et l'éloignement géographique engendrent le recours à de nombreux contractuels, pour couvrir de nombreux types de postes. Outre le fait que nombre des agents non titulaires se retrouvent sans primes d'éloignement ou d'indemnité de vie chère, il ressort que la DAP, de manière opaque et comme pour certaines DISP, a sous-dimensionné les postes offerts pour la CAP des CPIP et n'arrive pas à combler les postes de vacataires pour les autres corps (PA, psychologues).

**Le SNEPAP-FSU sollicitera la DAP pour mieux comprendre pourquoi de tels écarts de traitement entre agents et savoir comment elle compte empêcher la rupture de traitement équitable entre les usagers si le nombre de fonctionnaires ne permet pas de couvrir les besoins en poste ?!**

### SITUATIONS PARTICULIERES

Le SNEPAP-FSU a de nouveau porté les conditions dramatiques d'exercice professionnel dans ce territoire. Malgré de nouveaux locaux en milieux urbains, les conditions immobilières sont des plus problématiques (avec par exemple, l'absence d'issue de secours).

Surtout, vu le contexte local proche de l'implosion avec des violences régulières et une montée préoccupante du phénomène de radicalisation violente, les agents souhaitent muter pour se préserver. Ainsi, le recours aux contractuels risque de devenir la norme mais non la panacée !

La MSP MOM est bien consciente de ses enjeux mais, à l'image de l'administration française, n'arrive pas à trouver les solutions pérennes pour assurer des conditions de travail correctes pour les agents pénitentiaires.

**Le SNEPAP-FSU continuera à porter cette préoccupation majeure et la voix des personnels pour éviter l'oubli de cette réalité.**

### Polynésie

Ce service est perçu comme opérationnel et sans problématique majeure par la MSP MOM. Le développement des nouvelles modalités de travail, la motivation des équipes, le dynamisme positif des agents font que tout semble se dérouler pour le meilleur de l'autre côté de l'hémisphère.

Cependant, ce service est particulièrement impacté par la relation compliquée avec l'ENAP. De surcroît, de nombreux agents engagent des procédures au tribunal administratif pour des problèmes liés à leur évolution de carrière. L'arrivée de nouvelles personnes à RH4 donne confiance à la MSP MOM pour qu'à l'avenir les situations individuelles ne rencontrent plus de telles difficultés.

### La Réunion

Comme lors de la précédente audience, le sujet de cette île a été les relations tendues avec la Direction. Pour la MSP MOM, celle-ci fait des efforts à souligner même si des points restent à améliorer. L'attente des équipes va justement dans ce sens, avec des mots-clés comme proximité, autonomie des DPIP et sécurisation des agents. Malgré la mise en œuvre d'un COPIL dédié à la prévention des risques psycho-sociaux et des temps collectifs informels pour aérer les relations, le SNEPAP-FSU restera attentif à ce service pour que les agents continuent de travailler dans des conditions correctes de travail. De son côté, la MOM va prendre un cabinet de consulting pour accompagner les agents de la Réunion vers un mieux-être professionnel, s'appuyant sur l'expérience de la Martinique.

Concernant les sujets de la radicalisation et du pôle PSE, la MSP MOM va demander un bilan de ces thématiques pour trouver des nouvelles modalités de travail et d'accompagnement afin de les améliorer. Ainsi, pour le pôle PSE tout en confortant le travail d'évaluation des CPIP, la question des modalités de suivi sera à nouveau mis à l'ouvrage. Quant à la radicalisation, le binôme de soutien sera peut-être plus orienté vers Mayotte dorénavant.

**Le SNEPAP-FSU continuera de porter et de défendre une vision de proximité des équipes dans sa volonté de représenter au mieux les personnels. Et la MSP MOM semble vouloir aussi être active dans cette démarche.**

**Pour continuer à suivre avec attention l'évolution des sujets traités et, surtout aborder les autres territoires, le SNEPAP-FSU a de nouveau pris l'engagement de revoir la MSP MOM d'ici cet été pour veiller sur la situation des agents ultramarins.**

Paris, le 16 février 2018

